

TABLE DES DÉCÈS

NOMS	PRÉNOMS	AGE			DATES DES DÉCÈS	DÉCÈS		DÉCÈS SUIVANT LEUR NATURE							
		Ans.	Mois.	Jours.		Appartenant à la population du département.	Décès d'individus non Français.	Mort de la variole.	Suicides.	Martres.	Morts accidentelles.	Morts épidémiques.			
FILLES															
Calmettes	Guillemine	2			6 mars										
FEMMES MARIÉES															
Lyon	Marianne	72	1		4 décembre										
VEUVES															
Helleneuve	Jeanne	84			2 août										

Certifié conforme les Tables ci-dessus, aux registres de l'État civil de l'an 1896  
 par le Maire de la Commune d  
 le premier janvier an 1896.  
 (Scellé de la Mairie).

Le Maire,

*René Viguer*



N° 1

Mariage  
 Bomet pierre  
 Duradou marceline  
 Justine.

Le présent registre contenant *Sis* feuillets de papier timbré, *Nouvel*  
 et destiné à recevoir les actes de l'état civil pendant l'année mil huit cent quatre-  
 vingt-seize, a été coté par premier et dernier, et paraphé en tous ses feuillets, par  
 Nous, Président du Tribunal de Première Instance, séant à Villefranche, arrondis-  
 sement de Villefranche, département de la Haute-Garonne.  
 Fait double à Villefranche, le *Creute un* Décembre mil huit cent  
 quatre-vingt-quinze.

L'an mil huit cent quatre vingt seize et le sept  
 janvier à six heures du matin.  
 Par devant nous Viguer remy maire officier de l'état  
 civil de la commune de Beauville Canton de Caraman, Haute-  
 Garonne, ont comparu: M<sup>r</sup> Bomet pierre meunier  
 domicilié à Caignac Canton de Nailloux, né à Montmaur  
 le quatre février mil huit cent soixante huit ainsi qu'il  
 résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis fils majeur  
 et légitime de Bomet Jean meunier âgé de soixante six ans  
 et de Jeanne Bournel son épouse âgée de soixante cinq ans  
 domiciliés ensemble à Montmaur, procédant avec le consentement  
 de ses père et mère et M<sup>lle</sup> Duradou Marceline Justine  
 sans profession demeurant à Beauville nie à Pechourey  
 Canton de Puy-Lauron par le trente décembre mil huit cent soixante  
 quinze ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a  
 remis fille mineure et légitime de Duradou Paul cultivateur  
 âgé de quarante cinq ans et de Marie Mathalie Gleyres son  
 épouse sans profession âgée de quarante six ans domiciliés  
 ensemble à Beauville procédant avec le consentement  
 de ses père et mère; lesquels après avoir déclaré sur notre  
 interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage  
 passé le vingt un novembre dernier par M<sup>e</sup> Gabolda notaire  
 à Caraman, nous ont requis de procéder à la célébration  
 de leur mariage dont les publications ont été faites  
 en notre commune les dimanches huit et quinze décembre  
 dernier ainsi qu'il résulte du registre de Beauville à ce  
 destiné, Pareilles ayant eu lieu à Caignac et à Montmaur  
 les dimanches premier et huit décembre dernier ainsi  
 qu'il résulte des deux certificats ci-annexés, sans qu'il  
 soit intervenu aucune opposition au dit mariage,